



## Caution solidaire pour credit professionnel

Par **Lili 28**, le **05/06/2021** à **00:23**

Bonjour,

peut-on faire annuler une caution solidaire d'un credit professionnel en presentant un avis d'imposition a zero? Sachant qu'une fiche de caution patrimoniale a été demandée par la banque.

Merci par avance pour votre retour.

Par **Marck.ESP**, le **05/06/2021** à **08:46**

Bonjour

De quand date cette caution solidaire ?

Sauf disposition particulière mentionnée dans l'acte de caution, ce que vous demandez n'est pas possible.

Par **P.M.**, le **05/06/2021** à **09:06**

Bonjour,

Apparemment, vous voudriez faire annuler la caution parce que vous considérez l'engagement disproportionné par rapport à vos revenus et à vos biens, sur le principe, cela est possible suivant l'[art. 332-1 du code de la consommation](#) :

[quote]

Un créancier professionnel ne peut se prévaloir d'un contrat de cautionnement conclu par une personne physique dont l'engagement était, lors de sa conclusion, manifestement disproportionné à ses biens et revenus, à moins que le patrimoine de cette caution, au

moment où celle-ci est appelée, ne lui permette de faire face à son obligation.

[/quote]

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste...

Par **youris**, le **05/06/2021** à **09:47**

bonjour,

lorsque vous vous êtes porté caution, qu'avez-vous fourni comme documents relatifs à vos ressources et patrimoine ?

ne pas être imposé une année ne signifie pas que vous n'avez aucune ressource ou aucun patrimoine.

salutations